

4 juin 1969

Signature d'un accord de coopération en matière d'Éducation et de Culture entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'Ontario

Je suis heureux, au nom de tous ceux qui se trouvent ici et en mon nom personnel, de souhaiter la bienvenue au Premier ministre de l'Ontario, l'honorable John Robarts, à ses deux collègues, les honorables Davis et Guindon, et aux fonctionnaires qui les accompagnent.

Nous sommes heureux de les accueillir parmi nous en cette journée que l'on peut qualifier d'historique. L'accord de coopération et d'échanges que l'Ontario et le Québec ont décidé de signer comporte une signification profonde. Non seulement est-il le premier du genre dans toute l'histoire du pays, mais sa portée est considérable. Il couvre de nombreux sujets que je n'ai pas l'intention d'énumérer ou de décrire. Ceux qui sont ici présents ont déjà eu l'occasion d'en prendre connaissance. Tous, j'en suis sûr, constateront que l'Ontario et le Québec veulent dorénavant systématiser, approfondir et multiplier les relations amicales qui, déjà depuis des années, avaient commencé à s'établir entre les deux provinces.

By this agreement, we are in fact confirming two constant characteristics of our relationship: understanding and co-operation. neighbouring provinces is, Understanding, between two of course, relatively easy to achieve, but it runs the risk of being only superficial unless it is coupled with concrete co-operation. Through the agreement signed today, we want to reach both these aims in a still better way.

Toutefois, par-delà cet accord entre deux provinces, nous allons plus loin. Nous confirmons une autre chose, cependant moins évidente, mais tout autant nécessaire, je dirais essentielle: c'est l'accroissement de la coopération interprovinciale, ou si on aime mieux, de la coopération entre les états-membres de notre fédération. C'est pourquoi, dès hier, en ma qualité de président de la prochaine conférence des premiers ministres des provinces canadiennes, qui se tiendra à Québec au début d'août prochain, j'ai fait parvenir à mes collègues de toutes les autres provinces copie de cet accord. Je leur ai également suggéré que, lors de notre conférence, nous pourrions étudier de nouveau tout le problème de la coopération interprovinciale. J'ai aussi, hier également, transmis à titre d'information copie de notre accord au Premier ministre du Canada.

A l'heure actuelle, nous poursuivons au pays une révision constitutionnelle en profondeur. Je suis convaincu que les relations entre états-membres constitueront un des chapitres importants de la nouvelle constitution qui se dégagera au terme de nos travaux. Il est bon, dès aujourd'hui, de nous lancer officiellement dans cette voie. Je suis certain que nous présageons de la sorte un des aspects fondamentaux du Canada de demain. Et ce Canada de demain, l'honorable John Robarts en aura été un des architectes. Il a contribué, par, la conférence des provinces qu'il a convoquée à Toronto en novembre 1967, à lancer dans l'ensemble du public canadien ce mouvement devenu nécessaire d'une révision en profondeur de notre constitution actuelle. Je tiens à souligner que l'accord Ontario-Québec est la résultante des efforts et de la persévérance d'un nombre considérable de personnes, tant du côté québécois que du côté ontarien. Il en avait été question dès 1965. L'honorable Jean Lesage, et certains de ses collègues, y avaient accordé beaucoup d'attention. En 1966,

d'un commun accord, les discours du Trône de l'Ontario et du Québec faisaient tous les deux états de ce projet. Ensuite, l'honorable Daniel Johnson s'en était préoccupé. Plusieurs de nos collègues également, en particulier le ministre des Affaires culturelles, l'honorable Jean-Noël Tremblay. Quant à moi, j'ai, bien sûr, toujours considéré que cet accord était nécessaire, et ce pour les raisons que j'ai esquissées il y a un instant.

During all this period, the Honourable John Robarts and his colleagues have never ceased to pay very close attention to this question. Today we have reached the end of this whole process and I believe that we have every reason to be proud of it.

Nous signons dans cette salle un accord qui est excellent non seulement en lui-même, sur le plan du symbole, mais qui l'est également sur le plan concret. Nous avons de part et d'autre annoncé un programme de bourses pour étudiants ontariens et québécois. Déjà des mécanismes précis de liaison et un budget sont prévus. Il est entendu que la première réunion de la Commission permanente de coopération aura lieu en septembre à Toronto.

En somme, nous voulons que cet accord porte des fruits et nous prenons les moyens d'y arriver.

En terminant, je tiens à répéter ma satisfaction de constater que nous venons de franchir une étape importante de la collaboration entre l'Ontario et le Québec. Nous ouvrons ici la voie à d'autres développements du genre.

Je crois que tout cela est utile, non seulement pour l'Ontario et le Québec, mais aussi pour toutes les provinces, États-membres de la fédération, et pour le Canada de demain que nous voulons construire.